



**Aux clubs membres de la LNR  
Monsieur le Président**

Paris, vendredi 28 octobre 2016

*Par email et courrier LRAR*

**OBJET : Relevé de décisions du Comité Directeur de la LNR des 25 et 26 octobre 2016**

---

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint le relevé de décisions du Comité Directeur de la LNR des 25 et 26 octobre 2016.

Les services de la LNR restent à votre disposition pour toute précision que vous souhaiteriez.

Veillez croire, Monsieur le Président, en nos sincères salutations.

**Emmanuel ESCHALIER**  
Directeur Général

*PJ : Relevé de décisions du Comité Directeur de la LNR des 25 et 26 octobre 2016*

*Copie : Comité Directeur de la LNR  
DNACG, Commission juridique de la LNR, Commission de discipline et des règlements de la LNR  
FFR (Jacques Laurans, Fabien Roland)*

## COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE NATIONALE DE RUGBY RELEVÉ DE DÉCISIONS DE LA RÉUNION DES 25 et 26 octobre 2016

### 1. Agenda des réunions 2016/2017

---

Le Comité Directeur a arrêté les dates de réunion du Comité Directeur, de l'Assemblée Générale et des réunions de Présidents pour la saison 2016/2017.

Le calendrier des réunions est joint au présent relevé de décisions.

### 2. Organisation de la LNR

---

Le Comité Directeur a élu les nouveaux membres du Bureau :

- Alain CARRE, Vice-Président en charge du Développement Territorial,
- Marc CHEREQUE, Vice-Président en charge des Stades et des Systèmes d'information,
- René FONTES, Vice-Président en charge du Sportif et de la RSE,
- Jean-Marc MANDUCHER, Vice-Président en charge des Nouvelles Pratiques,
- Yann ROUBERT, Vice-Président en charge du Marketing et de l'EPCR,
- Alain TINGAUD, Vice-Président en charge de la Formation et de l'International.

Le Bureau est donc composé du Président de la LNR et de 6 Vice-Présidents. Marcel MARTIN en qualité de Responsable des Finances participera également au Bureau.

### 3. Championnats de France 2016/2017

---

#### 3.1 TOP 14 et PRO D2 – Homologations des résultats et classements

Conformément à l'article 306 bis des Règlements Généraux de la LNR, le Comité Directeur a homologué les résultats (et classements correspondants) :

- des matches de TOP 14 de la 3<sup>ème</sup> à la 8<sup>ème</sup> journée,
- des matches de PRO D2 de la 2<sup>ème</sup> à la 6<sup>ème</sup> journée.

### 3.2 TOP 14 – Programmation

Le Comité Directeur a confirmé les horaires des 14<sup>ème</sup> et 15<sup>ème</sup> journées de TOP 14 communiquées le 19 octobre :

- la 14<sup>ème</sup> journée se déroulera les jeudi 22 et vendredi 23 décembre 2016 avec 4 matches décalés sur Canal + Sport,
- la 15<sup>ème</sup> journée se déroulera du vendredi 30 décembre 2016 au dimanche 1<sup>er</sup> janvier 2017 avec 6 matches décalés sur Canal + et Canal + Sport.

## 4. Médical

---

### 4.1 Projet d'étude Protéine S100B

Le Comité directeur de la LNR a adopté le principe de lancement d'une étude sur la protéine S100B, mené par le Professeur Vincent SAPIN (Chef de service de Biochimie médicale et de Biologie moléculaire du CHU de Clermont-Ferrand), qui a pour objet de démontrer que le taux de protéine S100B est une valeur diagnostique et pronostique facilitant les décisions de retour au jeu.

Cette étude réalisée sur la saison 2016/2017 ne concernera que les joueurs sous contrat professionnel du TOP 14 et débutera avec le premier prélèvement effectué dans le cadre du suivi longitudinal.

Le lancement définitif et les modalités de l'étude seront définitivement arrêtés à l'issue du prochain Comité Directeur (22-23 novembre).

### 4.1 Appel d'offre sur la biologie

Le Comité Directeur a adopté le principe du lancement d'un appel d'offre au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2017 afin de confier l'ensemble des examens effectués dans le cadre du suivi longitudinal (hors interprétation réalisée par l'Institut Biotechnologique de Troyes) à un réseau unique de laboratoires ayant une couverture géographique permettant de réaliser les prélèvements dans l'ensemble des clubs. Le Cahier des Charges de l'appel d'offres inclura le traitement de la facturation.

## 5. Label Stades

---

Sur proposition de la Commission Stades, le Comité Directeur a confirmé l'attribution du Label Stades et le respect des Critères TOP 14 pour 5 clubs qui ont réalisé dans les délais impartis le programme de travaux de labellisation engagé lors de la saison 2014/2015 :

- Label Rugby Elite + Critères TOP 14
  - Montpellier Hérault Rugby.
- Label Rugby Pro + Critères TOP 14
  - CA Brive Corrèze Limousin,
  - Stade Rochelais,

- Union Bordeaux Bègles,
- US Oyonnax.

L'ensemble de ces clubs aura donc accès à la totalité de leur part du Fonds Stades au titre des saisons 2014/2015, 2015/2016 et 2016/2017.

La Commission Stades ayant validé le programme de travaux de labellisation de la Section Paloise, le Comité Directeur a validé l'accès du club à 50 % du Fonds Stade 2016/2017. Le solde sera versé à la livraison des travaux.

## **6. Marketing / Communication**

---

### **6.1 Consultation LED**

Le Comité Directeur a fait le point sur le déroulement de la consultation relative au renouvellement des dispositifs LED en TOP 14 et à l'équipement des clubs de PRO D2.

Après examen de l'ensemble des offres des candidats restant en lice, le Comité Directeur a décidé de poursuivre la consultation en donnant la possibilité aux candidats de continuer à améliorer leur offre.

### **6.2 Boxing Day**

A l'issue de la consultation lancée en vue l'organisation d'un temps fort de communication à l'occasion du Boxing Day 2016 (15<sup>ème</sup> journée du TOP 14), le Comité Directeur a validé le concept de cette opération qui sera présentée aux clubs lors de la réunion du 9 novembre.

### **6.3 Identité Sonore des championnats professionnels**

Le Comité Directeur a entériné le vote des clubs sur l'hymne officiel des championnats professionnels

Un courrier sera envoyé aux clubs présentant le projet de charte d'utilisation à l'occasion des matches des championnats professionnels.

## **7. Assemblée Générale**

---

Le Comité Directeur a arrêté l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale de la LNR qui se déroulera le 14 décembre 2016 à l'Orange Vélodrome de Marseille de 10h00 à 12h30.

Un poste de « Personnalité Qualifiée » étant devenu vacant au Comité Directeur à la suite de l'élection de Paul GOZE comme Président de la LNR, une élection partielle sera organisée à l'occasion de cette Assemblée Générale pour pourvoir le poste « Personnalité Qualifiée ». Un appel à candidature sera lancé préalablement à l'Assemblée Générale.

## 8. Siège de la LNR

---

Le Comité Directeur s'est prononcé en faveur du principe de l'acquisition par la LNR d'un bien immobilier pour son siège social avec l'objectif que la LNR constitue un actif et puisse répondre à ses besoins d'agrandissement de ses locaux. Cette décision relève in fine de la compétence de l'Assemblée Générale. Un point sera fait régulièrement en Comité Directeur sur l'avancée de ce dossier.

## 9. Commissions

---

Le Comité Directeur a acté les modifications suivantes :

### ▪ Commission d'aide à la reconversion :

A la suite de modification dans la composition de la Commission d'aide à la reconversion, la Commission d'aide à la reconversion est désormais composée comme suit :

Membres désignés par la LNR :

- Bruno ROLLAND - titulaire
- Sylvie NOUTARY - suppléante

Membres désignés par PROVALE :

- Laurent BALLUC-RITTENER - titulaire
- Antoine BATTUT - titulaire
- Olivier CAISSO - suppléant
- Tom ECOCHARD - suppléant

Membres désignés par l'UCPR :

- Franck BOUCHER - titulaire
- Arnaud DUBOIS - titulaire
- Jean-Patrick BOUCHERON - suppléant
- Antoine DORION - suppléant

### ▪ Commission Juridique (représentants UCPR) :

Simon MENANTEAU est désigné comme membre suppléant en remplacement de Pauline GRANET (Jean-Patrick BOUCHERON est le membre titulaire, représentant de l'UCPR).